



DELIBÉRATION N°95
CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUILLET 2023

DEL 2023.07.05/95

Thème :

FINANCES

Objet :

**Rapport 2022 :
Délégation de service
public - production,
fourniture et
distribution d'eau
potable / SPL Eau
Services Haute-
Durance**

Convocation :

Date : 28/06/2023

Affichage : 28/06/2023

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 21

**Nombre de
suffrages**

exprimés : 31

Le **mercredi 05 juillet 2023** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur ARNAUD MURGIA**

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Éric PEYTHIEU, Catherine VALDENNAIRE, André MARTIN, Émilie DESMOULINS-GENOUX, Jean-Marc CHIAPPONI, Christian JULLIEN, Claire BARNÉOUD, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Hervé BOULAIS, Marie SOUBRANE, Renaud PONS, Yoann LAGIER, Stéphane SIMOND, Thomas SCHWARZ, Alexis LALANNE, Aurore MARCHAND, Francine DAERDEN, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON

Étaient représentés :

Élisa FAURE donnant pouvoir à Éric PEYTHIEU
Michèle SKRIPNIKOFF donnant pouvoir à Claire BARNÉOUD
Christian FERRUS donnant pouvoir à Patrick MICHEL
Maud GADÉ donnant pouvoir à Marie SOUBRANE
Maryse XAUSA-FRANÇOIS donnant pouvoir à Émilie DESMOULINS
René MICHEL donnant pouvoir à Yoann LAGIER
Corinne FAURE-BRAC donnant pouvoir à Thomas SCHWARZ
Annie ASTIER-CONVERSET donnant pouvoir à Corinne ASCHETTINO
Christophe OSTI donnant pouvoir à Alexis LALANNE
Aïcha CHERIF donnant pouvoir à Aurore MARCHAND

Absents excusés :

Élisa FAURE, Michèle SKRIPNIKOFF, Christian FERRUS, Maud GADÉ, Maryse XAUSA-FRANÇOIS, René MICHEL, Corinne FAURE-BRAC, Annie ASTIER-CONVERSET, Christophe OSTI, Aïcha CHERIF.

Absent :

Sandrine CORDIER, Richard NUSSBAUM

Secrétaire de séance :

Émilie DESMOULINS-GENOUX

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_95-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 12/07/2023

Rapporteur : Monsieur le Maire

- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1411-3 et L. 1413-1 ;
- VU** le Code de la Commande Publique et notamment l'article L. 3131-5 ;
- VU** la délibération n°2015.12.16/222 du 16 décembre 2015 attribuant le contrat concessif du service public de l'eau potable à la SPL ESHD ;
- VU** l'avis favorable émis par la commission consultative des services publics locaux réunie le 20 juin 2023 ;
- CONSIDERANT** l'année 2022 comme étant la septième année d'exploitation du service public de l'eau potable par la SPL ESHD ;
- CONSIDERANT** le plan d'actions établi en 2020 et visant à restaurer un équilibre d'exploitation de la société ;
- CONSIDERANT** la réduction massive des investissements de la SPL ESHD entre 2020 et 2022 ;
- CONSIDERANT** l'absence d'augmentation du prix de l'eau en 2022, en dehors des effets des indexations ;
- CONSIDERANT** la sécheresse de l'été 2022, ayant entraîné l'arrêté préfectoral du 8 juillet 2022 imposant des mesures de réduction de la consommation d'eau ;
- CONSIDERANT** les emprunts souscrits par la SPL ESHD auprès de la Banque des Territoires pour lesquels la Ville a accordé des garanties ;
- CONSIDERANT** l'apurement en juillet 2022 de la dette de la SPL ESHD vis-à-vis de SUEZ EAU France, suivi de la clôture des contentieux existants entre les deux sociétés ;
- CONSIDERANT** la signature en juin 2022 du contrat de revitalisation en zone rurale 2022-2023 entre la CCB, ses communes membres et l'Agence de l'Eau ;
- CONSIDERANT** les travaux de la commission « Finances et Affaires générales » réunie le 03/07/2023,

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_95-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 12/07/2023

Ceci expose,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE

- D'approuver le rapport annuel du délégataire pour l'exercice 2022 ci-annexé ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la Ville de Briançon, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 31

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

FINANCES DEL 2023.07.05/95

PUBLIÉE LE : **12 JUL. 2023**

Le Maire,

Arnaud MURGIA



AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_95-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 12/07/2023



**Société Publique Locale
« Eau Services Haute Durance »**

**RAPPORT D'ACTIVITÉ
CONTRAT CONCESSION LIÉ AU SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE ET A
SON EXPLOITATION**



RAPPORT D'ACTIVITÉ – 2022

**Société Publique Locale « Eau Services Haute Durance »
Société Anonyme à Capitaux Publics
Au capital de 219 843,09 euros
Siège social : 27 Route des Maisons Blanches
RCS GAP n °818 085 920**

Introduction Générale

Mesdames, Messieurs, chers élus de la commune de Briançon, chers membres de la CCSPL,

La SPL « Eau Services Haute Durance » a réalisé en 2022 sa septième année d'activité.

Depuis sa constitution, la SPL ESHD a eu comme priorité de garantir la bonne gestion ainsi que le développement du service public de l'eau potable qui lui a été confié par la commune de Briançon via un contrat concessif signé le 16 décembre 2015.

La commune de Briançon en plus d'être l'autorité délégante du service public de l'eau potable avec un contrat concessif ci-après l'objet du rapport, est également actionnaire majoritaire du délégataire, la Société Publique Locale « Eau Services Haute Durance ».

Pour rappel la loi n°2010-559 du 28 mai 2010 a créé les Sociétés Publiques Locales. Ces dernières forment, avec les sociétés d'économie mixte, les entreprises publiques locales. Il s'agit de structures de type sociétés anonymes régies à la fois par le code de commerce et par le code général des collectivités territoriales. La particularité des Sociétés Publiques Locales est que leur actionariat est intégralement public et que les collectivités territoriales actionnaires peuvent passer des contrats « in house » sans mise en concurrence, à condition que la collectivité exerce un contrôle analogue à celui qu'elle exerce sur ses services sur la société publique locale.

L'activité de la S.P.L. est exclusivement réalisée pour le compte des actionnaires. Se faisant, l'autorité délégante participe au contrôle de la gestion de la SPL ESHD par sa présence au Conseil d'Administration de ESHD qui se réunit au moins 4 fois par an.

Le présent rapport d'activité, a pour objectif de vous présenter et de vous permettre d'apprécier la gestion et la bonne exécution de la mission de service public qui nous a été confié. Nous espérons, par nos informations exposées ci après, de vous convaincre d'émettre un avis favorable sur la gestion 2021 du service public de l'eau potable.

I – RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DE LA SPL E.S.H.D.....	4
II PRESENTATION GENERALE DE L'ANNÉE 2022	8
II.1 Principaux évènements sur l'exploitation du service	8
II.2 Programme travaux de l'année 2022	12
III PATRIMOINE DU SERVICE DE L'EAU DE BRIANCON.....	13
III.1 Présentation du réseau d'eau potable	13
III.2 Présentation des ouvrages.....	13
IV ASPECTS FINANCIERS DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE L'EAU	15
IV.1 Facturation des abonnés	15
IV.2 Prix de l'eau	15
IV.3 Compte Annuel de Résultat d'Exploitation (C.A.R.E.).....	17
IV.4 Montant des investissements.....	18
IV.5 Emprunts et dette de Eau S.H.D.	19
V LA QUALITE DU SERVICE.....	20
V.1 Qualité de l'eau.....	20
Hôpital.....	20
V.2 Traitement de l'eau	22
V.3 Interventions sur le réseau d'eau potable.....	22
V.4 Rendement du réseau et volumes.....	23
V.5 Satisfaction des abonnés	24
ANNEXES	25
OUVRAGES	26
RESERVOIRS	26
INSTALLATIONS DE RELEVAGE INTERMEDIAIRE/SURPRESSION	29
CAPTAGES	30
UNITE TRAITEMENT	31
INTERVENTIONS RESEAU REALISEES	32
Branchements neufs	32
Interventions sur fuite	33

I.1 Une Société Anonyme à Conseil d'Administration

Conformément à l'article L.225-17 du Code de Commerce, « *la société anonyme est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins* ». Les statuts fixent le nombre maximum des membres du conseil, qui ne peut dépasser dix-huit.

L'année 2022 le Conseil d'Administration de la SPL ESHD était composé de seize (16) administrateurs, tous élus d'une commune ou d'un établissement public actionnaire de E.S.H.D.

2 nouveaux administrateurs ont substitué 2 mandataires en cours d'année pour permettre le plus de représentation possible lors de la réunion des organes délibérants.

Pour rappel, du fait de l'entrée de 2 nouvelles communes actionnaires en 2021, les statuts ont été révisés et ont revu la représentativité pour permettre de maintenir 16 administrateurs tout en favorisant au plus le contrôle analogue. De ce fait une Assemblée Spéciale des actionnaires minoritaires (au nombre de 6 membres) a été créée le 20/12/2021 et possède 3 sièges au conseil d'administration (1 siège de plus concédé par Briançon, actionnaire majoritaire à 70%).

Mandataire social	Fonction au sein du Conseil d'Administration	Fonction au sein de l'Assemblée Spéciale	Collectivité représentée
Arnaud MURGIA	Président		Briançon
Jean-Marc CHIAPPONI	Vice-Président		Briançon
Estelle ARNAUD	Administratrice	Membre	Puy Saint André
Roger BLANC	Administrateur	Membre	Névache
Corinne CHANFRAY	Administratrice jusqu'au 14 juin 2022		C.C.B.
Jean-Franck VIOUJAS	Administrateur depuis le 14 juin 2022		C.C.B.
Nicolas COULOM	Administrateur		Villard St Pancrace
Christian FERRUS	Administrateur		Briançon
Sébastien FINE	Administrateur		Villard St Pancrace
Alexandre GOUEL	Administrateur		Le Monétier-les-Bains
Roland JACOB	Censeur jusqu'au 4 juillet 2022	Membre jusqu'au 4 juillet 2022	La Grave
Philippe SIONNET	Censeur depuis le 4 juillet 2022	Membre depuis le 4 juillet 2022	La Grave
Christian JULLIEN	Administrateur jusqu'au 9 novembre 2022		Briançon
Stéphane SIMOND	Administrateur depuis le 9 novembre 2022		Briançon
Christophe OSTI	Administrateur		Briançon
Éric PEYTHIEU	Administrateur		Briançon
Aurélien POYAU	Administratrice		Briançon
Michèle SKRIPNIKOFF	Administratrice		Briançon
Maryse XAUSA	Administratrice		Briançon
Olivier FONS	Censeur	Membre	Villar d'Arène
Guy HERMITTE	Administrateur	Président	Montgenèvre

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_95-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 12/07/2023

1.2 Evolution du capital social

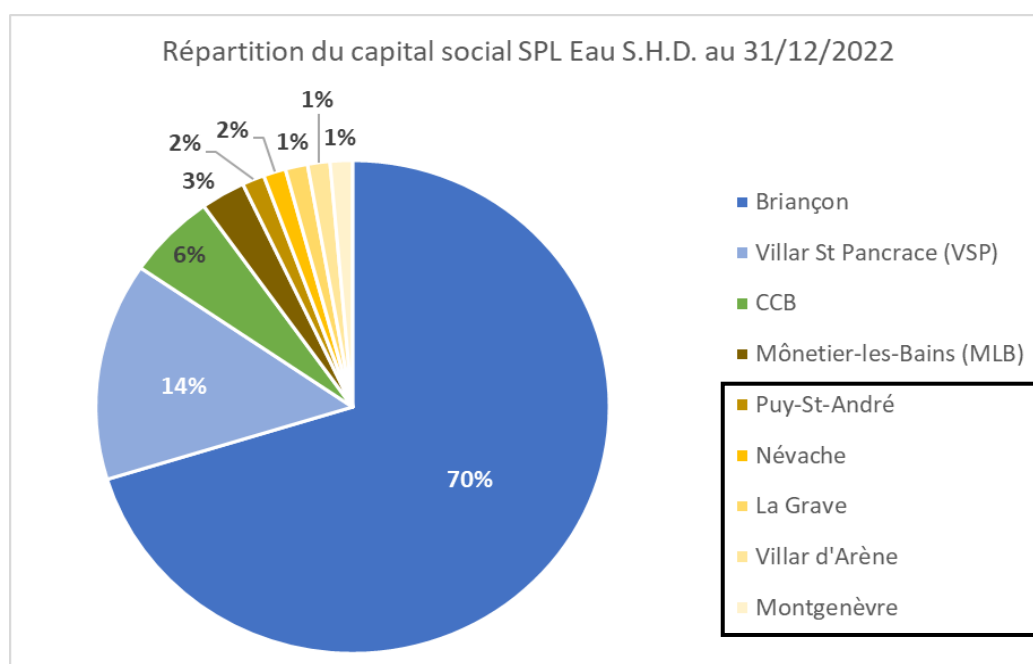
La dernière recapitalisation a été réalisée en 2021, par prise d'actions de Briançon, Villard Saint Pancrace, la Communauté de Communes du Briançonnais et l'entrée de 2 nouvelles Communes : Montgenèvre et Villar d'Arène, faisant évoluer le capital social de 77 228,25 € à **219 843,09 €**.

Celui-ci est divisé en **427 actions** d'une valeur de 514,86 € chacune.

Conformément aux statuts, l'entrée de toute nouvelle Commune au capital social nécessite un minimum de prise de 6 actions.

SITUATION DU CAPITAL SOCIAL ET REPARTITION DES SIEGES ADMINISTRATEURS AU 31/12/2022

	nombre d'actions détenues	valeur du capital social détenu	Nombre d'administrateur	% représentation en CA
Briançon	300	154 456,50 €	9	56,2%
Villar St Pancrace	61	31 406,16 €	2	12,5%
Communauté de Communes du Briançonnais	24	12 356,52 €	1	6,2%
Le Monétier-les-Bains	12	6 178,26 €	1	6,2%
Assemblée Spéciale	Puy-St-André	6	3 089,13 €	18,9%
	Névache	6	3 089,13 €	
	La Grave	6	3 089,13 €	
	Villar d'Arène	6	3 089,13 €	
	Montgenèvre	6	3 089,13 €	
	427	219 843,09 €	16	100%



Assemblée spéciale des actionnaires minoritaires

1.3 Périmètre d'activité et missions

Conformément aux statuts, la SPL Eau service haute Durance peut intervenir pour toute activité liée au grand cycle de l'eau. Ses missions actuelles qui sont exclusivement réalisées pour ses actionnaires et sont centrées principalement sur la gestion du service de l'eau potable comprenant principalement :

- la production, la distribution en eau potable,
- le renouvellement et réparation de conduites et branchements
- la pose et la relève de compteurs
- la mise en place et l'exploitation de télégestion des ouvrages
- la mise en place et le suivi de sectorisation du réseau pour le suivi des fuites
- la facturation de l'eau potable, l'assainissement et les redevances agence de l'eau
- la mise en place et l'exploitation de turbines hydroélectriques

L'activité de la SPL Eau S.H.D. est étendue sur le territoire de la Communauté de Communes du Briançonnais de la sorte :



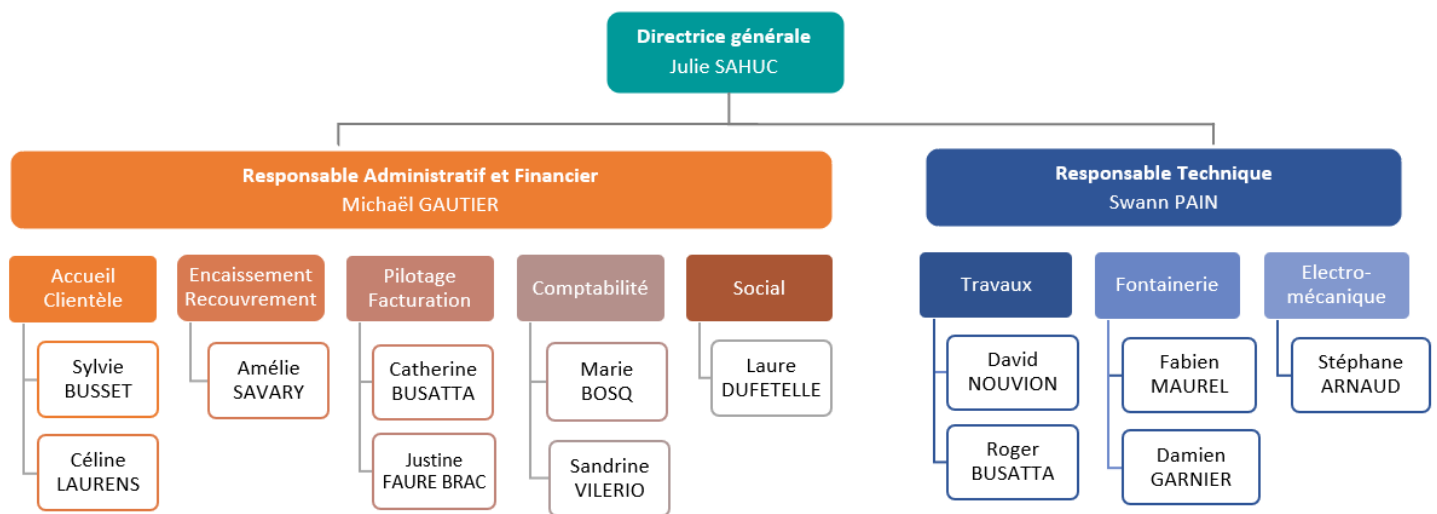
- Prestations de services (à minima facturation de l'eau potable), fournitures et travaux
- Contrats concessifs de DSP de gestion de l'eau potable
- Non actionnaires
- Facturation de l'assainissement

	2021	2022	Evolution %
Nombre de factures émises	33 102	44 833	+35%

1.4 Une société structurée en différents pôles

Au début du contrat concessif en 2016 la SPL ESHD comptait 17 salariés à temps complet. Elle a connu un accroissement important de sa taille, notamment afin de réaliser de nombreux investissements concessifs et autres prestations de travaux pour atteindre un maximum en 2019 avec 27 salariés aussi en prévision de la reprise de l'assainissement collectif du territoire de la CCB. Cette dernière opération n'ayant pas eu lieu suite à jugement du Tribunal début 2020, l'effectif a été réduit pour se restreindre qu'à ses engagements contractuels concessifs et prestations avec ses actionnaires.

Le fonctionnement reste réparti entre un pôle direction (D.G. et R.A.F.), un pôle administratif de 9 personnes et un pôle technique de 6 personnes.



Effectif SPL ESHD à fin 2022 : 16 salariés plein temps

1.5 Réunion mensuelle de pilotage avec l'autorité délégente

Avec l'arrivée début 2021 de la nouvelle Directrice Générale et au vu des enjeux importants de rétablissement de l'équilibre financier de la société, des réunions bi-hebdomadaires entre Briançon et la SPL ESHD ont été mise en place à visée de contrôle analogue des autorités délégentes de la gestion quotidienne de l'exécution du contrat concessif de l'eau potable.

Ces réunions sont l'occasion de présenter l'avancée des projets, faire remonter les différents événements et proposer des solutions aux éventuelles difficultés rencontrées.

II.1 Principaux évènements sur l'exploitation du service

- **Episode de sécheresse**

L'arrêté préfectoral du 8 juillet 2022 concernant la gestion de la ressource en eau a passé le bassin de la Durance en niveau d'ALERTE jusqu'à l'automne, et ce obligeant à la coupure des fontaines publiques et restreignant les usages de l'eau pour l'arrosage et les lavages de véhicules et surfaces.

Ces dispositions ont eu comme conséquence de contribuer de manière majeure à la baisse constatée de la 8% de consommation d'eau facturée par rapport à 2021 (et ce malgré 1% d'augmentation de prise d'abonnement).

C'est également un évènement qui a impacté l'organisation et le suivi technique de par une vigilance accrue concernant les ressources en eau qui ont clairement diminuées, et pour les plus petites ressources, le secours par connexion avec le réseau principal a été actionné. Même si cet épisode de sécheresse n'a pas fait l'objet de pénurie ou de manque d'eau car la ressource principale de Briançon a largement compensé la diminution des autres ressources, et celle des Ayes a également été, même amoindrie, largement suffisante pour Villard Saint Pancrace, un Plan Global de Sécurisation Sanitaire de l'Eau (PGSSE) a été entrepris pour apporter une gestion de ces risques émergents à long terme. A noter, réglementairement ce plan deviendra obligatoire en 2027.

- **Mouvements de personnel et organisation**

Entre fin 2021 (où 2 salariés du pôle techniques ont quitté l'entreprise), et fin 2022 l'effectif est resté stable. Pour autant des évènements ont perturbé l'organisation 2022.

Au 1er janvier 2022 une employée de l'accueil a quitté la société pour changer d'activité. Son remplacement a été réalisé en mars 2022.

Il y a eu également 883.5h d'absence maladie avec notamment des aménagements mi-temps thérapeutique en télétravail. Ces absences ont principalement impacté le service comptabilité en pleine finalisation de réorganisation.

2 intérimis ponctuels (des anciens salariés) sont venus quelques mois renforcer l'équipe pour permettre de réaliser une prestation technique pour un actionnaire et soulager le service comptabilité le temps de déployer de nouveaux outils informatiques plus adaptés au volume de flux à traiter avec la facturation de l'assainissement.

1 CDI a été octroyé au pôle administratif dans la continuité d'un CDD contracté mi-2021.

Suite à l'annulation en 2020 de la reprise par la SPL de la gestion de l'assainissement collectif sur le périmètre communautaire, pour se redimensionner sur la base des engagements contractuels existants 7 salariés ont physiquement quitté l'entreprise.

- **Avenant n°2 au contrat de DSP de Briançon**

Lors du 1^{er} avenant au contrat concessif de juillet 2021, il était mentionné l'abandon des amortissements de caducité pour les investissements réalisés à partir de 2021. Cette partie de l'avenant n'a pas été mise en application pour respecter l'homogénéité de règle comptable qui

applique la caducité depuis l'origine de la SPL en 2016. Cet avenant n°2 acté au Conseil Municipal du 6 juillet 2022 corrige par son article 1 les dispositions comptables applicables.

- **Fin de tout contentieux entre SUEZ (ex- SEERC) et la SPL « Eau S.H.D. »**

Pour rappel un contentieux a été généré par des créances assainissement de Briançon et Villard St Pancrace perçues par la SPL ESHD non reversées à Suez sur la période 2018-2020. Conformément à l'avenant n°2 du contrat de DSP de l'assainissement de la Communauté de Communes du Briançonnais avec SEERC-SUEZ signé le 29/01/2021 impliquant la SPL « Eau S.H.D. », une négociation avec SUEZ a été menée par la SPL « Eau S.H.D. » en 2021 pour la résolution de la dette contractée vis-à-vis de SUEZ par la « Eau S.H.D. » visant à s'engager mutuellement sur un remboursement des sommes dues et l'abandon par SUEZ de l'assignation au Tribunal de commerce. Un contrat de transaction a été signé entre la SPL « Eau S.H.D. » le 17/02/2022 en ce sens et le versement effectif de la somme due par la SPL « Eau S.H.D. » de 3,2 M€, ayant pu avoir lieu fin juillet 2022, a permis de clôturer ce contentieux.

De même, l'assignation au Tribunal du Commerce du 11 juin 2021 de la SPL ESHD par SUEZ concernant des données considérées erronées ayant servi de base au recouvrement engagé début 2020 par PAYELLE (alors prestataire de service de Suez pour le recouvrement contentieux), est devenue caduque par le jugement rendu en 2022 sur la procédure judiciaire de PAYELLE envers SUEZ sur ce même sujet. Cette levée de risque fait l'objet d'une reprise de provisions en totalité en 2022 (230 k€).

- **Annulation de la demande d'autorisation loi sur l'eau concernant le renouvellement de la canalisation principale de Briançon (8 km)**

L'instruction a été engagée fin 2020 auprès des services de l'état. En cours de 2021, du fait de la reprise du dossier par la nouvelle gouvernance, de la mise à jour des données de comptage et des pièces d'intégration paysagères demandées en complément ne pouvant être réalisées dans les temps malgré un délai de prolongation d'instruction, la démarche a été arrêtée. Cela de manière d'autant plus cohérente que la SPL n'est pas en mesure de supporter les investissements du remplacement de cette canalisation chiffrée à 8 M€ et que ce montant dépasse désormais le niveau d'investissement résiduel pour Briançon défini au PPI contractuel révisé en 2021 par l'avenant n°1. A ce jour, la SPL a investi 113 k€ en études sur le renouvellement de cette canalisation dite « la 400 ».

- **Audit Agence de l'Eau sur les déclarations des prélèvements sur la ressource en eau de 2019 à 2021**

Un audit de l'Agence de l'Eau sur les déclarations de prélèvement d'eau des 3 dernières déclarations a été réalisé le 26 mai 2022 sur site pour faire suite à l'enquête de police engendrée par le signalement du Président du CA de la SPL « Eau S.H.D. » au procureur de la République d'erreurs sur les déclarations antérieures à 2020. Après une remise à plat des modes calculs en + et en -, le rattrapage sur 2019 et 2020 constitue 29 k€ de charges exceptionnelles sur l'exercice.

- **Contrôle URSAFF**

Suite à un audit sur site en juillet 2022, sur les années 2019 2020 2021, le contrôleur a relevé des observations sur 3 points : calculs de chômage partiel COVID, mutuelle isolée et famille, et avantage en nature du véhicule de tourisme. Ce contrôle a fait l'objet d'un redressement à hauteur de 5 907 € (1 294 € pour 2020 et 4 613 € pour 2021) pour 4 000 k€ de masse salariale contrôlée soit représentant 0,15% de la masse salariale contrôlée ce qui est non significatif.

- **Contrôle de la Chambre Régionale des Comptes (CRC)**

La chambre régionale des comptes a réalisé un audit de contrôle des comptes et de la gestion des années 2016 à 2020 qui a débuté par une lettre officielle du 4 mai 2022 et un entretien visio de début de contrôle le 7 juin 2022. Une collecte des données et informations été réalisée via une plateforme de partage dédiée de juin à septembre 2022. Le contrôleur a sollicité également Mr MERLE le Directeur Général de la période concernée. Un entretien de fin de contrôle a été procédé par téléphone le 8 septembre 2022. Le rapport définitif reste toujours non parvenu.

- **Inflation liée à la guerre en Ukraine**

Le contexte inflationniste de 2022 a fortement impacté les achats de matériels et divers, également le coût des travaux importants sous-traités.

L'évolution naturelle de l'indice du point de base salariale conventionnelle a augmenté de 2,8% les salaires de 2022.

Le taux du livret A sur lequel est basé les nouveaux prêts souscrits fin juillet 2021, a augmenté de 1,5% sur 2022, passant ainsi de 1% à 2% au 1^{er} août 2022. Les intérêts des nouveaux prêts augmentent d'autant.

- **Obtention de 2 nouveaux emprunts et gestion de difficultés administratives**

Après de longs efforts de négociation engagés depuis fin 2020, la banque de territoires a enfin consenti à l'octroi de 2 prêts à la SPL Eau S.H.D. fin juillet 2022.

L'un de 3,6 M€ sur 25 ans correspond au manque de financement des investissements concessifs pour Briançon réalisés en 2019 et 2020 et permet de rétablir une situation normale.

L'autre correspond au restant à charge du Plan d'investissement 2022-2024, et permet ainsi de financer sur une durée adaptée (25 ans) les investissements concessifs nécessaires de la SPL dont 400 k€ concernent le contrat de DSP de Briançon.

La Préfecture des Hautes Alpes a engagé en novembre 2022 un déféré auprès du Tribunal Administratif de Marseille demandant l'annulation des délibérations n°2022-62 et 2022-63 du 14 juin 2022 de garantie de cautionnement de cette dernière vis-à-vis des emprunts récemment contractés. Après multiples échanges, la préfecture a renoncé à sa démarche en mars 2023.

- **Subventions d'investissement via un contrat avec l'Agence de l'Eau de revitalisation en zone rurale 2022-2023.**

Ce contrat initié par la SPL ESHD puis signé en juin 2022 avec plusieurs Communes du territoire Briançonnais permet de faire bénéficier la SPL « Eau S.H.D. » de subventions pour Briançon et Villard St Pancrace au travers de ses 2 délégations de service public à hauteur d'un budget alloué de 50% des investissements 2022-2024 et de 20% abondés par le Département. A noter,

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_95-DE
Reçu le 12/07/2023
Publié le 12/07/2023

en situation hors contrat de ce type, l'Agence de l'Eau ne peut attribuer aucune subvention à un délégataire de service public pour du renouvellement de réseau et d'ouvrage comme il en est question.

Ce financement a permis d'inscrire un PPI 2022-2024 ambitieux mais nécessaire pour améliorer le rendement de réseau malgré la conjoncture économique d'investissement de la SPL très limité.

- **Amélioration de la qualité du service aux abonnés**

La nouvelle agence en ligne ouverte fin 2021 a permis de traiter les demandes via plusieurs médias et de compléter l'accueil physique du public ouvert tous les matins 7h30 à 12h et les lundi et mercredi après-midi de 13h30 à 17h, et l'accueil téléphonique et mail disponible 36h par semaine.

- **Action de solidarité sociale :**

- *Maintien du chèque solidarité eau*

En 2021, le chèque solidarité eau a été maintenu pour Briançon mais compte tenu du contexte économique de la société son montant a été ajusté à 8 000 € qui correspond au montant sollicité en 2020.

Ce mécanisme permet d'aider les briançonnais en difficulté en leur accordant une réduction de leur facture d'eau potable qui prend la forme d'un chèque délivré par le CCAS.

- *Mécénat*

Aucun programme de mécénat n'a été activé en 2022 de par la conjoncture économique de la société.

Pour rappel, le mécénat concerne les associations des communes actionnaires ayant pour activité principale le développement des activités sociales, culturelles ou sportives au niveau local. L'objectif du mécénat est de permettre un développement de la vie associative sur le territoire des communes actionnaires, améliorer l'image de la SPL ESHD et de bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 60% du montant des versements alloués à l'opération.

II.2 Programme travaux de l'année 2022

Le Conseil d'Administration du 01/12/2022 a revu le montant des investissements notables sur Briançon pour la période 2022-2024, avec le détail suivant prévu repris ici pour l'année 2022 :

	Investissements à réaliser	Coût	Financement prévu			Réalisé
			Subventions	Emprunt	Autofi.	
2022	TOTAL 2022 :	164 k€	104 k€	60 k€	0 k€	Fin 2022
	Renouvellement canalisation av. Jean Moulin (grosse fuite sous la rivière Cerveyrette) par un encorbellement au pont Normandie-Niemen	40 k€	ZRR1 20 k€ AdE 8 k€ Dpt 05	12 k€	-	100%
	Renouvellement tranche 3 av. Adrien Daurelle	90 k€	ZRR1 45 k€ AdE 18 k€ Dpt 05	27 k€	-	100%
	Surcoût tranche 2022 Daurelle* (inflation/marché 2021)	18 k€	ZRR1 9 k€ AdE 4 k€ Dpt 05	5 k€	-	100% réalisé Autofinancé pour le moment*
	Finalisation rénovation R1	16 k€	-	16 k€	-	Reporté 2022

*demande faite dans l'attente de retour d'accord de l'Agence de l'Eau

III.1 Présentation du réseau d'eau potable

Le réseau d'eau potable de la commune de Briançon est constitué de 83 084 mètres de réseau.

Le réseau est constitué à 97% de fonte. Seulement 4 220 mètres de réseau sont en PE diamètre 125 mm (6% du parc).

Le diamètre des canalisations est varié et va de 60 mm à 200 mm en réseau de distribution et jusqu'à 400 mm en réseau d'adduction.

Les diamètres principalement présents (à plus de 15%) sont DN 100, 125 et 150, confortés suite aux travaux de renouvellement et renforcement du réseau réalisés les 10 dernières années de manière importante faisant basculer en 2019 le réseau en proportion majoritairement neuf.

Mètres linéaires	Réseau ancien (plus de 30 ans)	Réseau récent (entre 6 et 30 ans)	Réseau neuf (moins de cinq ans)	Total
2016	29 441	18 378	30 830	78 651
Répartition fin 2016	37,4%	23,4%	39,2%	
2021	23 878	17 038	38 089	79 005
Répartition fin 2021	30,2%	21,6%	48,2%	
2022	23 693	38 891	17 241	79 825
Répartition fin 2022	30,0%	49,0%	21,6%	

Détail du réseau en 2016 et évolution depuis l'année 2016

III.2 Présentation des ouvrages

Les captages sont les ouvrages affectés au prélèvement de l'eau potable par l'exploitant du réseau d'eau potable. Le captage peut être en surface ou en sous-sol. La commune de Briançon bénéficie de 5 captages. En raison de l'ancienneté de certains captages, les arrêtés préfectoraux indiqués sont ceux des dernières mises en conformité.

La Draye	Addoux	Le Fontenil	Le Chabas	Pramorel
1992	2007	2011	2011	2007
Réseau Briançon	Réseau Briançon	Réseau de Fontenil	Réseau du Chabas	Réseau Pramorel

Tableau des différentes sources alimentant leurs parties respectives du réseau

Les réservoirs d'eau potable sont des ouvrages destinés à stocker et traiter l'eau potable avant sa distribution. Ils permettent de bénéficier d'une réserve d'eau en cas de rupture de canalisation. Les réservoirs peuvent également être utilisés dans le cadre de la défense incendie, mais une capacité de 120 m³ est requise.

La ville de Briançon bénéficie de 12 réservoirs. La capacité de stockage des réservoirs varie de 60 à 1500 m³. Ils ont tous été soit rénovés soit reconstruits dans les 10 dernières années.

AR Prefecture

005-210500037-20230705-2023_07_95-DE
Reçu le 12/07/23
Publié le 13/07/2023

Ainsi, l'intégralité des réservoirs de la commune de Briançon bénéficie d'une alimentation électrique neuve, d'une construction ou d'un entretien d'étanchéité récent, d'un système de télésurveillance et une alarme anti-intrusion.

La capacité totale de réserve en eau potable de la commune de Briançon s'élève à 6870 m³. Ce qui correspondant à globalement 24h de stockage.

Le tableau suivant présente l'ensemble des réservoirs du service de l'eau potable de Briançon.

Nom du réservoir	Capacité eau potable	Capacité défense incendie	Capacité totale	Etat général
Addoux	640 m ³	160 m ³	800 m³	Rénové
Pont de Cervières	640 m ³	160 m ³	800 m³	Entièrement rénové
Chabas	180 m ³	120 m ³	300 m³	Reconstruit neuf
Fontchristianne 1	150 m ³	0 m ³	150 m³	Ancien
Fontchristianne 2	500 m ³	0 m ³	500 m³	Neuf
Fontenil Envers	60 m ³	0 m ³	60 m³	Rénové
Fontenil Grands fonds	310 m ³	90 m ³	400 m³	Rénové
Les Airelles	800 m ³	200 m ³	1 000m³	Rénové
Les Salettes 1	800 m ³	200 m ³	1 000 m³	Rénové
Les Salettes 2	1 200 m ³	300 m ³	1 500 m³	Neuf
Pramorel	60 m ³	0 m ³	60 m³	Ancien
Saint-Blaise	140 m ³	160 m ³	300 m³	Ancien
	5480 m³	1390 m³	6870 m³	

Tableau récapitulatif des réservoirs avec leurs capacités de stockage

IV ASPECTS FINANCIERS DE L'ACTIVITÉ DU SERVICE DE L'EAU

IV.1 Facturation des abonnés

La facturation des abonnés du service de l'eau de la commune de Briançon est réalisée par les équipes de la SPL ESHD avec le logiciel Wat.erp développé par la Société Méditerranéenne d'Etudes et d'Informatique (SOMEI). Le logiciel utilisé par ESHD est spécialement développé et paramétré pour répondre aux besoins et attentes du service de l'eau de notre territoire (interface avec le logiciel comptabilité, interface avec les compteurs et la relève, développement d'une solution dématérialisée). Le déploiement de cette solution informatique innovante, de dernière génération, nécessite des moyens techniques et humains importants afin d'assurer la bonne migration des données, le développement de la solution informatique et la réalisation des nombreuses interfaces.

La SPL ESHD assure aujourd'hui la facturation du service de l'eau potable de Briançon, Villard Saint Pancrace, Névalche, Monétier-les-Bains, La Grave, Puy Saint André, Montgenèvre et Villard d'Arène, ainsi que la facturation de l'assainissement pour les 13 communes du territoire Briançonnais.

IV.2 Prix de l'eau

L'article L.2224-12-4 du C.G.C.T. impose une modalité de facturation correspondant aux volumes réellement consommés par les abonnés du service de l'eau.

La facture d'eau peut cependant comprendre une part fixe calculée en fonction des charges fixes du service. Pour les Communes urbaines, ce montant ne doit pas excéder 30% du coût du service pour une consommation d'eau de 120 mètres cubes à l'année, mais il peut aller jusqu'à 40 % pour les communes rurales. Briançon, étant une ville touristique, n'est pas concernée par cette limitation conformément au décret du 6 août 2007.

La facture d'eau des abonnés est semestrielle conformément à l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées.

En 2022, il y a eu 1 facture estimative et 1 facture de relève. La facturation est décomposée en tournées de 6 quartiers et des tournées trimestrielles et semestrielles de Communaux, réparties sur l'année.

La facture comprend trois rubriques :

- Une rubrique distribution d'eau potable
- Une rubrique collecte et traitement des eaux usées
- Une rubrique organismes publiques

Concernant la partie eau potable qui revient en recette à la SPL ESHD, la facture d'eau comprend :

- Le volume des mètres cubes consommés par l'abonné,
- La part fixe qui correspond aux charges du services
- Et la participation aux travaux qui permet de financer les investissements.

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023.07.95-PF
 Reçu le 12/07/2023
 Publié le 12/07/2023

Pour rappel le nombre de part fixe est déterminé en fonction du nombre unité de logement

La commune de Briançon bénéficie de 4 catégories d'usagers suivant la répartition de pondération suivante :

Nom de la catégorie	Ménage	Professionnel	Hébergement	Intérêt Général
Pondération applicable	X 1	X 2	X 3	X 0,5

Coefficient pondérateur pour la part fixe selon la catégorie d'abonné

La commune de Briançon fixe par délibération les tarifs de l'eau potable pour l'ensemble des recettes revenant au gestionnaire. La dernière délibération augmentant les tarifs de l'eau date du 18 février 2015 pour revaloriser la partie redevance préservation ressource.

Tarif de l'eau 2022 base de 1 Unité de Logement domestique (1UL) avec compteur en DN15

Décomposition de la facture d'eau 2022 :

(1 UL)		Tarif 2022 € HT (1 UL)	Annuel 120 m3 HT	TVA	Annuel 120 m3 TTC
Part fixe	Abonnement	4,7579 €/mois	57,09 €	5.5%	60,24 €
	Participation travaux	2,80 €/mois	33,60 €	5.5%	35,45 €
Part variable	Consommation	0,8517 €/m3	102,20 €	5.5%	107,83 €
	Redevance Agence de l'Eau Préservation de la ressource	0,1350 €/m3	16,20 €	5,5%	17,09 €
	Redevance Agence de l'Eau Pollution	0,2700 €/m3	32,40 €	5,5%	34,18 €
Part délégataire			192,90 € 1,61 €/m3		254,78 € 2,12 €/m3
Redevances et taxes					61,88 € 0,52 €/m3

Répartition de la facture TTC



AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_95-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 12/07/2023

IV 3 Compte Annuel de Résultats d'Exploitation (C.A.R.E.)

K€	2021	2022
Produits	2 695	2 573
Chiffre d'affaires	1 991	2 012
Vente d'eau	1 810	1 815
Travaux confiés par la ville hors concessif	96	111
Travaux abonnés (à titre exclusif)	73	71
Divers activité annexe	12	15
Produits calculés	433	280
Production immobilisée (<i>personnel valorisé en invest.</i>)	70	10
Reprises de provisions & transfert de charge	363	270
Produits financiers	1	4
Produits exceptionnels	40	278
Reprise de provision exceptionnelle	0	234
Quote-part subvention	26	33
Produits exceptionnels divers	14	10
Charges	2 861	2 567
Personnel	865	774
Charges d'exploitation	789	775
Fournitures et sous-traitance	131	166
Utilités / énergies	37	30
Exploitation (entretien et maintenance)	156	160
Assurances	69	58
Prestations externes juridique et expertise	72	23
Frais divers formation déplacement	4	6
Frais généraux lié facturation d'eau	65	83
Impôts, taxes et redevances	253	248
Impôts et taxes	36	25
Collectivité et autres organismes publics	169	204
Autres redevances	5	3
Pertes sur créances irrécouvrables	44	15
Charges calculées (immobilisations)	914	862
Amortissements	769	701
Provision charges exploitation	145	161
Charges financières	60	85
Charges exceptionnelles	277	116
Amendes et pénalités	0	1
Subvention accordée (<i>chèque solidarité eau</i>)	0	14
Autres charges exceptionnelles	37	66
Charges sur exercice antérieur	0	35
Valeur d'actifs cédés corporel	3	0
Provision pour risques exceptionnels	237	0
RESULTAT avant impôt	-166	6
Impôt sur les bénéfices	0	0
RESULTAT DE L'EXERCICE NET	-166	6*

*contribution exceptionnelle de +234 k€ de reprise de risque contentieux Suez

IV.4 Montant des investissements

Les **montants investis** pour l'année **2022** pour la DSP de **Briançon** sont de **505 936,82 € H.T.**

La répartition 2022 est la suivante en € H.T. selon le type d'investissement :

DSP Briançon	Montant utilisés ouvrages	Montant utilisés canalisations	Montant utilisés compteurs	Montant utilisés pour les ITR	Montant utilisés autres	TOTAL
Actifs	NEANT	236 929.61	19 895.73	NEANT	27 615.41	284 440.75
En cours	NEANT	144 212.99	NEANT	NEANT	107 283.08	221 496.07

Répartition des montants utilisés pour les investissements – base comptabilité

Ainsi en 2022, 713 ml de réseaux de Briançon ont été renouvelés, soit un **taux de renouvellement du réseau d'eau de Briançon de 0,9% en 2022** ce qui est supérieur à 2021 (479 ml réalisé) et à la moyenne nationale des gestionnaires de l'eau potable (0,6%).

Le montant cumulé des investissements réalisés depuis 2016 purs pour le contrat concessif de DSP de Briançon s'élève à 8,1 M€ soit 68% du PPI contractuel de 13,3 M€.

Libellé compte	Total immobilisation €
ETUDES PROGRAMME TRAVAUX	10 140,00
ETUDES RESEAUX	24 690,28
ETUDES OUVRAGES	12 832,63
TERRAINS NUS	40 000,00
RESEAUX CANALISATIONS	4 208 219,37
OUVRAGES	1 343 277,50
TELEGESTION	18 478,71
INSTALLATIONS TECHNIQUES RESEAUX	1 405 376,28
COMPTEURS	696 607,74
MATERIEL AUTOMATE	85 755,76
MATERIEL SECTORISATION	136 742,00
SOURCE DRAYE/FAISABILITE TURBINAGE	1 066,00 en cours
COMMUNE DE BRIANCON / GESTION DES STOCKS	16 853,56
MO & ETUDE RENOUV CANA 400	113 465,35
MO FAISABILITE TURBINAGE HYDRO	7 445,00
REGULARISATION DU CAPTAGE DE LA DRAYE	25 570,00
ETUDE TVX RESEAUX RUE DU BACCHU-BER	747,64
TOTAL	8 147 267,82

Les investissements annexes réalisés depuis 2016 par SPL Eau SHD pour permettre d'avoir les outils de travail adaptés à ce contrat sont de 694 k€.

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_95-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 12/07/2023

IV.5 Emprunts et dette de Eau S.H.D.

En 2022, suivant approbation du CA du 25/06/2021 et CA du 20/12/2021 sur la révision du montant de l'emprunt lié au PPI 2022-2024, la SPL a souscrit 2 nouveaux emprunts sur 25 ans auprès de la Banque des Territoires :

- 3 600 000 € qui a permis de solder le contentieux avec SUEZ, dont le montant correspondait au manque de financement des investissements réalisées en 2019 et 2020.
- 803 532 € pour le PPI 2022-2024

Ces 2 prêts ont fait l'objet d'après négociations engagées depuis fin 2020.

Pour permettre une durée longue de prêt cohérente avec la durée d'amortissement des investissements réalisés (50 ans), il s'agit d'Aquaprêts sur 25 ans avec intérêts basés sur le taux du livret A et une garantie exigée de 100%.

Celle -ci a été apportée à 50% par la ville de Briançon et 50% par contractualisation d'une caution bancaire avec La Banque Postale jusqu'au 31 décembre 2035 (fin du contrat concessif de Briançon).

Un nantissement de 250 k€ sur 10 ans a dû être réalisé à la Banque Postale pour apporter un niveau de contre-garantie complémentaire à la contre-garantie de 50% déjà accordée par la Communauté de Commune du Briançon à cette caution bancaire.

Le capital restant dû de ces anciens prêts à fin 2022 s'élève à 2 657 659,52 € pour 5 742 900,00 € empruntés au total entre 2016 et 2019.

Le **capital restant dû au 31/12/2022** avec les nouveaux prêts 2022 devient **7 071 308,23 €**.

V.1 Qualité de l'eau

5 captages alimentent l'eau de Briançon par ordre d'importance : La Draye, L'Addoux, Fontenil Grands Fonds, Pramorel et Chabas.

L'eau de la ville de Briançon est principalement un mélange provenant de la Draye (majoritaire) et l'Addoux avec une proportion variable en fonction de la saison.

Seuls certains secteurs de Briançon ont une eau alimentée uniquement par une seule source comme :

- 2 secteurs de la route de Grenoble alimentés uniquement par l'Addoux (comprend tous les principaux centres médicaux),
- Chabas alimentant uniquement le hameau de Chabas avec une sécurisation par maillage depuis Briançon (mélange Draye + Addoux),
- Pramorel alimentant le hameau de Pramorel dorénavant sécurisé par pompage depuis Chabas,
- Fontenil Grands Fonds alimentant uniquement le hameau du Fontenil
- Le quartier de Malafosse au Fontenil alimenté exclusivement par La Draye

L'eau consommée bénéficie de contrôles réguliers. Ces contrôles sont réalisés au niveau des 6 unités de distribution d'eau potable de la commune de Briançon. Ces contrôles réguliers sont réalisés par le laboratoire CARSO mandaté par l'Agence Régionale de la Santé (ARS).

Récapitulatif du suivi analytique 2022 :

Indicateur	2021	2022	Variation / A-1
Nb analyses bactériologiques	59	72	+22%
% conformité bactériologique	100%	97,2%	
Nb analyses physico-chimiques	69	74	+7%
% conformité chimique	96,6%	95,9%	

Le détail par secteur :

Secteur	Nb d'analyse bactériologique	Nb de non conformités	% de conformité
Chef-lieu Briançon	31	2	93,5 %
Chef-lieu au-dessus rte de Grenoble	11	0	100 %
Le Chabas	8	0	100 %
Pramorel	4	0	100 %
Hôpital	5	0	100 %
Fontenil	8	0	100 %
Malafosse	5	0	100 %

Présentation par secteur de l'ensemble des analyses bactériologiques de Briançon réalisées par l'ARS

Du fait du rétablissement de l'alimentation en eau du Fontenil avec la ressource des Grands Fonts mi 2021 plutôt qu'avec l'eau de la ressource de la Draye, et comme celle-ci n'est pas traitée en désinfection, l'ARS a entamé fin 2021 une démarche de suivi renforcé de cette ressource pour mieux l'apprécier et évaluer sa sensibilité éventuelle à une pollution bactériologique ou chimique.

De même un suivi renforcé a été actionné en fin d'année 2022 concernant l'alimentation spécifiquement du Centre Les Eaux Vives situé au pied de la montée vers Chabas.

En effet, en temps normal ces derniers sont alimentés par une eau en provenance du chef-lieu de Briançon via un piquage sur la canalisation de sécurisation Briançon – Chabas. Mais suite en novembre à une casse très importante sur cette canalisation ne pouvant être réparée rapidement, le centre a été basculé en alimentation via la ressource Chabas mais non-traitée aux UV comme le reste du hameau.

Le taux de conformité de 97.2% traduit l'excellente qualité bactériologique de l'eau délivrée à Briançon, qu'elle soit due à sa qualité initiale ou au bon fonctionnement de la désinfection appliquée.

D'autres analyses de qualité physico-chimique de l'eau desservie ont aussi été réalisés en 2022 sur les différents secteurs, réparties suivant l'importance de consommation du secteur, dont les principales :

Analyse	Nb d'analyse Physico-chimique	Nb de non conformités	% de conformité
Dureté	16	S.O.	S.O.
Nitrates	23	0	100 %
Fluor	4	0	100 %
Pesticides	11	0	100 %
Sulfates	16	3	81,3 %
Arsenic	4	0	100 %

Présentation des analyses physico-chimiques principales de Briançon réalisées par l'ARS

L'eau desservie est globalement d'excellente qualité physico-chimique naturellement, cependant l'eau provenant de La Draye est plus particulièrement calcaire et dépasse légèrement les limites de potabilité sur le paramètre sulfates.

Depuis 2019, la source de l'Addoux est, par un automatisme, privilégiée au maximum du fait de sa meilleure qualité sur le paramètre sulfates. Mais à certaines périodes de l'année, quand la source de l'Addoux donne moins, la proportion de celle-ci ne permet plus l'effet de dilution nécessaire pour remettre le paramètre sulfate dans les clous.

Cette teneur en sulfate élevée n'est pas de nature à rendre impropre à la consommation l'eau distribués aux abonnés. Cependant cette eau est susceptible d'avoir un effet laxatif sur les nourrissons et les personnes âgées.

Les non-conformités mesurées en sulfates se situent à Malefosse ou au le chef-lieu qui reçoit de l'eau de la Draye mélangée avec celle de l'Addoux.

La source de l'Addoux est sensible aux épisodes pluvieux importants qui altère sa qualité (elle devient trouble, cette qualité étant mesurée par la Turbidité). Au cours de 2022, de la turbidité

est apparue sur la source de l'Addoux lors d'épisodes orageux importants qui est maîtrisée par l'isolement de celle-ci par une électrovanne liée à un turbidimètre en ligne mis en place en 2020.

V.2 Traitement de l'eau

L'eau distribuée par la Commune de Briançon, à ses habitants, bénéficie de 2 traitements. Le principal type de traitement retenu est la désinfection physique de l'eau. Ce traitement est réalisé au moyen d'une lumière type ultraviolet (U.V.). Le second traitement est celui réalisé au chlore (hypochlorite de sodium).

La désinfection de l'eau est assurée sur l'ensemble du réseau distribution d'eau potable de la commune de Briançon. Il existe actuellement 5 stations de traitement de l'eau sur le réseau d'eau de Briançon.

Nom de la Station	Type de traitement	Secteur de la station
Pramorel	Traitement U.V.	Secteur Pramorel
Les Airelles	Traitement U.V.	Secteur Briançon
Addoux	Traitement U.V.	Secteur Hôpital
Saint Blaise	Traitement U.V.	Secteur Briançon
Les Salettes	Traitement Chlore	Secteur Briançon

Détail des stations de traitement de l'eau

V.3 Interventions sur le réseau d'eau potable

Chaque années les équipes de E.S.H.D. sont amenés à réaliser des interventions sur le réseau afin de réparer, renforcer, améliorer, développer le réseau d'eau potable.

Les interventions de travaux réalisées en 2022 ont été effectuées par une équipe chantier composée d'au moins un conducteur de chantier et un fontainier/terrassier et les interventions d'entretien et petite réparation par deux plombiers/fontainiers et un électrotechnicien. Une ingénieure d'étude a géré la coordination des travaux et demandes des abonnés ainsi que les devis.

La réalisation des chantiers respecte les procédures réglementées de demande de DICT ou ATU suivant l'urgence de l'intervention, qui permettent de bénéficier des traçages des réseaux existants en cas de besoin de creuser, la permission de voirie et la signalisation routière requises.

E.S.H.D. rappelle que le service technique est mobilisé 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 grâce à son service d'astreinte qui mobilise en permanence un agent et un véhicule de service. Afin d'intervenir sur tous désordre, anomalies ou dégâts sur le réseau ou les ouvrages du service public de l'eau de Briançon, cette astreinte est renforcée avec l'astreinte de la ville de Briançon sollicitée en cas de besoin et/ou des partenariats sans engagement avec des sous-traitants.

Indicateurs d'activité de gestion du service publique de l'eau de Briançon 2022 :

	2021	2022
Linéaire de réseau total	79 005 ml	79 825 ml
Réseau renouvelé	478 ml	713 ml
<i>Av Daurelle</i>		<i>660 ml</i>
<i>Av J. Moulin</i>		<i>53 ml</i>
Réseau neuf créé	0 ml	107 ml
Branchements neufs	13	18
Branchements renouvelés / mis en conformités	3	2
Interventions sur fuite	26	40
Nombre de compteurs gérés	8 754	9 149
Compteurs neufs	585	190
Compteurs renouvelés	361	744
Compteurs neufs + renouvelés	946	923

Le détail des interventions par type est disponible en ANNEXE.

Enfin, en 2022 les équipes ont effectué des campagnes de recherche de fuite (de jour et de nuit) pour mieux repérer les fuites non apparentes surveillées par les débits de nuit par secteur avec la sectorisation permanente en place.

V.4 Rendement du réseau et volumes

	2022
VOLUMES PRELEVES en M3	2 249 150
VOLUMES DISTRIBUES en M3	1 142 227
<i>dont Fontaines Patrimoniales</i>	<i>12 799</i>
VOLUMES ACHETES	0
RENDEMENT DE RESEAU	50,78%

Le rendement de réseaux doit être de minimum 85% pour les communes urbaines selon l'Agence de l'Eau, et avec la tolérance de 73,56% minimum suivant le calcul selon la loi Grenelle en dehors d'une zone de répartition des eaux. En-deçà de ce rendement, un plan d'action de réduction de fuite doit être mis en œuvre pour éviter la majoration de la redevance prélèvement de l'Agence de l'Eau.

Un Plan d'action de réduction de fuites a été établi par la SPL ESHD fin 2021.

Un travail continu est en cours pour améliorer le rendement, malgré cela le rendement s'est légèrement dégradé en 2022 par rapport à 2021 du fait de l'apparition de nombreuses nouvelles fuites. Le PPI 2022- 2024 vise à renouveler les tronçons de réseau le plus prioritaire

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_05-DE
Reçu le 12/07/2023
Publié le 12/07/2023

pour permettre de réduire les fuites. En ce sens, le marché de renouvellement de la rue Bacchus a été attribué fin 2022 et est engagé en 2023.

V.5 Satisfaction des abonnés

	2021	2022	Evolution
Nombre d'abonnés	8 754	8 806	+0,6%
Nombre de réclamations	286	208	-27%

En dehors de toute coupure programmée ou nécessité de service, il n'y a eu aucune rupture de distribution de l'eau potable sur l'ensemble du périmètre alimenté.

La communication vers le public des potentielles coupures et autres désagréments liées aux nécessités de service fait l'objet d'une prévenance systématique avec à minima des affichages sur site et relai autant que possible dans les médias de communication de la ville (facebook, site internet de la mairie..).

Table des matières des ANNEXES

OUVRAGES	26
RESERVOIRS	26
INSTALLATIONS DE RELEVAGE INTERMEDIAIRE/SURPRESSION	29
CAPTAGES	30
UNITE TRAITEMENT	31
INTERVENTIONS RESEAU REALISEES	32
Branchements neufs	32
Interventions sur fuite	33

RESERVOIRS

Valeur 5 175 200 €

Localisation du réservoir	LES SALETTES B1 Réservoir 1
Type de construction	Semi enterré
Capacité	1x1000 m3 dont 1000 m3 utile Prof. 4,10 m ; diamètre 18 m
Equipement	Comptage et télésurveillance (Sofrel S550) Robinets flotteurs compensés D.300 Appareillage contrôle chlore HACH Chlore SCAN
Radier	1380 m Valeur : 730 200 €
Observations :	
Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production) Rénovation Dalle supérieure et vannage ainsi qu'une automatisation du mélange de l'eau (DRAYE ADDOUX) Appareillage chlore Pompe doseuse MILTON ROY P553	
Localisation du réservoir	LES SALETTES B1 Réservoir 2
Type de construction	Semi enterré
Capacité	1x1500 m3 dont 1500 m3 utile Prof. 5,30 m ; diamètre 19 m
Equipement	Comptage et télésurveillance (Sofrel) Robinets flotteurs compensés D.250 Appareillage contrôle chlore Pompe doseuse MILTON ROY P553
Radier	1379 m Construction neuve mise en service fin année 2012 Valeur : 1 050 000 €
Observations :	
Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production) Une automatisation du mélange de l'eau des Sources (DRAYE ADDOUX) en privilégiant l'ADDOUX autant que possible	
Localisation du réservoir	FONTCHRISTIANNE 1
Type de construction	Semi enterré
Capacité	1 x 150 m3 dont 150 m3 utile Prof. 4,30 m ; diamètre 6,5 m
Equipement	Comptage et télésurveillance (SOFREL S510) Avec liaison RADIO Font. 2
Radier	1420 m Valeur : 95 000 €
Observations :	
Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production) Asservissement avec la station de reprise du Chemin des Combes	
Localisation du réservoir	FONTCHRISTIANNE 2
Type de construction	Semi enterré
Capacité	1 x 500 m3 dont 500 m3 utile
Equipement	Comptage et télésurveillance (SOFREL S530) Ligne pilote Chemin COMBES
Radier	1480 m Construction 2014 Valeur : 620 000 €
Observations :	
Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production) Asservissement avec la station de reprise du CHEMIN DES COMBES	

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_95-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 14/07/2023

Localisation du réservoir	LES AIRELLES B2
Type de construction	Semi enterrer
Capacité	2 x 500 m3 dont 1000 m3 utile Prof. 5,0 m ; diamètre 11,5 m x2
Equipement	Comptage télésurveillance (Sofrel S550) Ligne GSM Robinet flotteur D.150 Pompe doseuse chlore- Appareil contrôle chlore Pompe MITON ROY P553
Radier	1382 m UNITE TRAITEMENT U.V. distinct Valeur : 515 000 €
Observations : Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production)	
Localisation du réservoir	ADDOUX B7
Type de construction	Semi enterré
Capacité	2 x 400 m3 dont 800 m3 utile Prof. 5,20 m ; diamètre 10 m x2
Equipement	Comptage télésurveillance (Sofrel S550) Ligne GSM Robinet flotteur D.150 Pompe doseuse chlore MITON ROY P553. Unité Traitement U.V. en 2011
Radier	1439 m Valeur : 430 000 €
Observations : Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production)	
Localisation du réservoir	FONTENIL (Envers) B31
Type de construction	Semi enterré
Capacité	1 x 60 m3 dont 60 m3 utile
Equipement	Sofrel
Radier	1354 m Rénovation 2016 Valeur : 145 000 €
Observations : Remplissage par station de reprise fontenil Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion,niveau d'eau asservissement avec station refoulement) Rénovation Volume porté 60 M3 et renouvellement chambre vannage Remplissage 100 mm + Distribution 125 mm	
Localisation du réservoir	FONTENIL (Grands Fonds) B30
Type de construction	Semi enterré
Capacité	1 x 400 m3 dont 400 m3 utile Prof. 4,5 m ; diamètre 12 m
Equipement	Sofrel S510 Ligne GSM
Radier	1285 m Rénovation 2013 Valeur : 210 000 €
Observations : Réhabilité en 2011 Reconstruction chambre vannage Source déclarée d'utilité publique Arrêté préfectoral n° 2007/346/9	

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_95-DE

Reçu le 12/07/2023

Publié le 14/07/2023

Localisation du réservoir	CHABAS
Type de construction	Semi enterre Construction en 2018
Capacité	1 x 300 m3 dont 300 m3 utile
Equipement	Comptage et désinfection Sofrel S550 Refoulement 2 pompes
Radier	1342 m Valeur : 400 000 €
Observations : Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production)	

Localisation du réservoir	PRAMOREL
Type de construction	Semi enterré Rénovation en 2018
Capacité	1 x 50 m3 dont 50 m3 utile Prof. 2,6 m ; diamètre 4,5 m
Equipement	Comptage et désinfection Sofrel S550 Valeur 350 000 €
Radier	1360 m Liaison canalisation entre Chabas et Pramorel
Observations : Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production)	

Localisation Brise charge	CHAMP DE MARS
Type de construction	Semi enterré
Capacité	1 x 40 m3
Equipement	Comptage et Analyseur chlore HACH SCAN Sofrel S550 Ligne GSM
	Rénovation 2020 Valeur : 225 000 €
Observations : Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production)	

Localisation du Brise Charge	LE REX
Type de construction	Semi enterré
Capacité	1 x 20 m3
Equipement	Comptage Sofrel S550 Ligne GSM
	Valeur : 125 000 €
Observations : Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production)	

Localisation du réservoir	ST BLAISE
Type de construction	Semi enterré Rénovation en 2019
Capacité	1 x 300 m3 dont 300 m3 utile Prof. 4,9 m ; diamètre 8,7 m
Equipement	Sofrel S510 Ligne GSM
Radier	1285 m Valeur : 280 000 €
	Modification Remplissage/ Distribution Indépendant 2016
Observations : Contrôle permanent grâce à la télésurveillance (intrusion, niveau d'eau, production)	

AR Prefecture

005-210500237-20230705-2023_07_95-DE

Recu le 12/07/2023

Puy-Saint-Pierre

INSTALLATIONS DE RELEVAGE INTERMEDIAIRE/SURPRESSION

Valeur 815 000 €

Localisation de la station	CHEMIN DES COMBES		
Capacité nominale	4 x 35 m ³ /h	à 188 mètres	
Puissance électrique souscrite	36	kW	
Equipement	Télésurveillance SOFREL S550 Ligne pilote		
Année de mise en service	2016 neuf		Valeur : 450 000 €
Observations : Refoulement sur conduite de distribution			

Localisation de la station	FONTENIL ENVERS		
Capacité nominale	2 x 30	m ³ / h	à 58 mètres
Puissance électrique souscrite	18	kW	
Equipement de télésurveillance	Sofrel S550		
Année de mise en service	1975 renouvellement en 2016		Valeur : 140 000 €
Observations :			
Refoulement sur conduite de distribution			
Contrôle permanent grâce à la télésurveillance : asservissement avec le réservoir Fontenil envers			
Rénovation du Bâtiment et Remplacement pompes et automatisation			

Localisation de la station	ROUTE DE PUY SAINT PIERRE		
Capacité nominale	2 x 10	m ³ / h	à 100 mètres rénovation en 2019
Puissance électrique souscrite	18	kW	
Equipement de télésurveillance	Sofrel S 550		
Année de mise en service	1998		Valeur : 140 000 €
Observations : Refoulement sur conduite de distribution			

Localisation de la station	SAINT BLAISE - LA VIGNETTE		
Capacité nominale	2 x 10	m ³ / h	à 80 mètres
Puissance électrique souscrite	18	kW	
Equipement	Télésurveillance SOFREL S550		Ligne GSM
Année de mise en service	1997 rénovation en 2019		Valeur : 70 000 €
Observations :			
Refoulement sur conduite de distribution vers quartier la vignette			

Localisation de la station	SURPRESSEUR DU GUIER (La Rura)		
Capacité nominale	2 x 5	m ³ / h	à 40 mètres
Puissance électrique souscrite	6	kW	
Equipement	Télésurveillance SOFREL S530		
Année de mise en service	1997		Valeur : 65 000 €
Observations :			
Refoulement sur conduite de distribution du Lotissement LE GUIER quartier La Rura			

AR Prefecture

005_210500237-20230705-2023_07_95-DE
CAPTAGES
 Reçu le 12/07/2023
 Publié le 12/07/2023
 Valeur 905 000 €

Localisation	LA DRAYE Commune de VAL DES PRES		
Capacité nominale	320	m3 / h	7680 m3 / jour
Puissance électrique souscrite	3	KW	
Equipement	Télésurveillance SOFREL S 550 Asservissement dosage chlore		
	Valeur : 350 000 €		
Observations : Source déclarée d'utilité publique Arrêté préfectoral n° 2660 du 30 Novembre 1992			
Localisation	L'ADDOUX		
Capacité nominale	62	m3 / h	1488 m3 / jour
Filière de traitement			
Année de mise en service			
Equipement	Sofrel LS 42		
	Valeur : 195 000 €		
Observations : Source déclarée d'utilité publique Arrêté préfectoral n° 2007/291/5			
Localisation	PRAMOREL		
Capacité nominale	7,5	m3 / h	180 m3 / jour
Filière de traitement			
Année de mise en service			
Equipement			
	Valeur : 120 000 €		
Observations : Source déclarée d'utilité publique Arrêté préfectoral n° 2007/291/3			
Localisation	CHABAS		
Capacité nominale	6	m3 / h	144 m3 / jour
Filière de traitement			
Année de mise en service			
Equipement			
	Valeur : 140 000 €		
Observations : Source déclarée d'utilité publique Arrêté préfectoral n° 2007/291/4			
Localisation de l'installation	FONTENIL Grands Fonds		
Capacité nominale	16	m3 / h	384 m3 / jour
Filière de traitement			
Année de mise en service			
	Valeur : 100 000 €		
Observations : Source déclarée d'utilité publique Arrêté préfectoral n° 2007/291/4			

AR Prefecture

005_210500337_20230705-2023_07_95-DE
UNITE TRAITEMENT
 Reçu le 12/07/2023
 Publié le 12/07/2023
 Valeur 485 000 €

Localisation de la station Lieu Type de traitement Equipement	UNITE TRAITEMENT LA DRAYE Commune de VAL DES PRES Chloration 2 Pompes asservies Télésurveillance SOFREL S 550 Valeur : 60 000 €
--	--

Observations :

Localisation de l'installation Lieu Type de traitement Complément Equipement	UNITE TRAITEMENT L'ADDOUX Chambre de vannage réservoir Ultra-Violet Turbidimètre Télésurveillance Sofrel S 550 Valeur : 65 000 €
--	--

Observations :

Localisation de l'installation Lieu Type de traitement Complément Equipement	UNITE TRAITEMENT AIRELLES Local distinct Ultra-Violet Nettoyage automatisé Télésurveillance Sofrel S 550 Valeur : 140 000 €
--	---

Observations :

Localisation de l'installation Lieu Type de traitement Complément Equipement	UNITE TRAITEMENT CHABAS Local distinct Ultra- Violet Filtration chaussette Télésurveillance Sofrel S 550 Valeur : 120 000 €
--	---

Observations :

Localisation de l'installation Lieu Filière de traitement Complément Equipement	UNITE TRAITEMENT PRAMOREL Local distinct Ultra-Violet 2 Filtrations chaussette Télésurveillance Sofrel S 550 Valeur : 100 000 €
---	---

Observations :

INTERVENTIONS RESEAU REALISEES

Branchements neufs

Travaux

Branchement neuf EDEN PARC

Raccordement regard existant

Branchement d'eau potable

Branchement d'eau potable

Branchement d'eau potable

Branchement d'eau potable

Branchement d'eau potable

Branchement neuf d'eau potable

Branchement d'eau potable

Branchement neuf snack chez jamy La Bérard

Branchement d'eau potable

Branchement d'eau potable

Branchement d'eau potable arrosage école de Saint-Blaise

Création d'un regard pour départ branchement PEI

Branchement neuf EDEN PARC

Branchement neuf d'eau potable Lot B4-4

Branchement d'eau potable

Branchement neuf EDEN PARC

Client

Ville de Briançon

RESALP

ARISI Teddy

GARAMBOIS Jean Marc

BELLET Ancéline

ENVIRONNEMENT ET SOLIDARITE

COUSSEAU Xavier

SOLEYMIEUX Thibault

VIZZARI Sylviane

ST BRI

SAS ANNE DELOR PROMOTION

POTHIER JC

ST BRIANÇON

Fondation Seltzer

ABELLI

ISERE AMENAGEMENT

CCB

SUEZ

Adresse

16 Avenue René Froger

53 Av Gle de Gaulle

Fontenil Envers

3B Rue Bermont Gonnet

Chemin de Fontchristianne

5 Rue Joseph Silvestre

10 Avenue Georges Pompidou

24 B Hameau de Pramorel

33 Hameau de Fontchirstianne

Rond-Point La Bérarde

8 B Rue Général Colaud

19 Avenue du col d'izoard

Ecolde de St Blaise

Route du Poët Ollagnier

16 Avenue René Froger

Avenue Général Colaud

Cœur de ville Cité administrative

16 Avenue René Froger

Interventions sur fuite

DATE DE DÉCOUVERTE DE LA FUITE	secteur concerné	ADRESSE	DEBIT FUYARD (m ³ /h)	V perdu estimé (sur l'année) (m ³)	DATE DE FIN DES TRAVAUX	TRAVAUX REALISÉ
01/02/2021	Fontchristiane	ZI - canalisation sous la Cerveyrette au niveau de la SAB	15		01/05/2022	Renouveler canalisation le long du pont de Niemen Normandie
01/10/2021	Pont de Cervières	15 Allée de la Cerveyrette	3	2 304	02/02/2022	Mise en conformité regard limite propriété (pb muret et accès ds parcelle privée)
05/01/2022	Rte Grenoble	84 route de Grenoble	20	220	06/01/2022	Réparation par coquille sur DN100 Stéphane + David + Fab
26/12/2021	Pramorel	35A route de Chabas Pramorel	0,2	115	20/01/2022	Réfection plomberie du regard par Fabien et Damien
05/01/2022	Centre ville	rue Evariste Chancel	0,5	2	05/01/2022	Réparation
06/01/2022		16 rue du Son du Serre (vieille ville)	1,5	5	06/01/2022	Réparation
26/11/2022	Centre ville	rue de la république (chaussée)	10	40	26/11/2022	Réparation
08/01/2022		16 rue du Son du Serre (vieille ville)	0,7	2	08/01/2022	Réparation par Fabien en astreinte
28/01/2022	Vieille ville	Aqueduc	13	480	28/01/2022	Fermeture et vidange de ce secours
01/02/2022		Vie de Clare 3	0,1	77	01/02/2022	
31/01/2022		Black-Jack	0,2	5	31/01/2022	
01/02/2022		Zone industrielle (Aldi)	2	12	01/02/2022	
04/02/2022		Les Queyrelles	0,1	2	04/02/2022	
11/03/2022	rte de Grenoble - secteur 1	branchement Chantoiseau (118 rte de Grenoble)	5	17 065	11/09/2022	Rech fuite et travaux privés sur chantoiseau. Changement CG chantoiseau le 9/03
16/03/2022	rte de Grenoble - secteur 2	35 route de Grenoble - Copropriété ROCHEBRUNE (ag. Foncia)	4	8 784	28/03/2022	Pose branchement provisoire. Mise en conformité du branchement (pose regard en limite propriété). Réparation vanne qui ne ferme pas complètement 28/03 de nuit
21/03/2022		8 Rue du 4ème Rtm - PEI 45	20	120	23/03/2022	Changement des joints fendus

depuis toujours	Fontenil	Fontenil - sous l'escalier du regard de pompage	5	25 620	04/08/2022	Creusé pour accès à canalisation pour recherche fuite (01/2021) Réparation mais besoin de détruire escalier béton
22/03/2022	Centre ville	PEI n°45 (Centre ville)	1	48	22/03/2022	Changer joint
22/03/2022	Centre ville	PEI n°45 (Centre ville)	1	72	23/03/2022	Changer joint
19/04/2022		av a. Daurelle		50	19/04/2022	Pose d'une coquille
19/04/2022		22 av. de la libération		5	19/04/2022	Réparation branchement
03/05/2022	ZA Sud	Pont Normandie niemen	15	228	04/05/2022	Nouveau joint PN16
02/05/2022	Pont de Cervières	PEI n°30 Cerveyrette	0,2	24	04/05/2022	renouvellement branchement
12/05/2022		13 rue Manutention	0,1	10	12/05/2022	
13/05/2022		6 rue Mercerie	0,1	10	12/05/2022	
31/05/2022	Fortville	14 Chemin de Fortville	0,8	307	16/06/2022	Pose provisoire le 16/06. Travaux rénovation regard du 27/06 au 01/07.
27/06/2022		Lotissement MIGUET	1	24	27/06/2022	Pose provisoire le 27/06.
22/06/2022	Centre ville	Central Parc	0,2	5	22/06/2022	
27/06/2022	Hopital	16 av A. Daurelle	5	20	27/06/2022	DN32
12/07/2022	Pont de Cervières	35 rue bacchu-ber	0,5	24	12/07/2022	
29/07/2022	Chamandrin	regard Chamandrin	0,5	12	29/07/2022	
25/07/2022	Pont de Cervières	Chemin de Jacomit	1	24	25/07/2022	Réparation branchement
29/08/2022	Pont de Cervières	route des maisons blanches		1	29/08/2022	Réparation
22/09/2022	Centre ville	4 chemin vieux	0,05	438	23/09/2022	Fuite mineure mais prévu renouvellement branchement Pb
08/10/2022	rte de Grenoble	26 route de Grenoble	250	1 323	08/10/2022	Réparation canalisation DN200 / terrassement
13/11/2022	Chamandrin	12 hameau de chamandrin	5	50	15/11/2022	Renouvellement branchement 6 ml
26/10/2022	Centre ville	40 chemin de la Tour (copro 3 proprios sur rte privée)	0,5	4 380	22/03/2023	Recherche fuite et réparation par FINE (copro). Prévu printemps 2023
19/11/2022	De Gaulle, Bermond Gonnet, Parc des sports	Rue Bermond Gonnet	22	13 680	07/12/2022	Réparation de la fuite : PVC pression dans buse
24/11/2022	Cœur de ville	Rue Général Barbot	0,5	3 984	28/11/2022	Réparation à l'aide de 2 manchons coulissants